

1^{er} Conseil maternelle - 18/11/2021 - périscolaire

Présents : Mme Julie Mazet (directrice de l'école maternelle et enseignante PS/MS), Mmes les enseignantes, Mmes les ATSEM, Messieurs et mesdames les délégués des parents d'élèves, Mme Camille Orlando (Responsable du péri-scolaire et directrice du Centre de Loisirs), Mme Estelle Gignoux (3^{ème} adjointe à l'éducation, enfance, jeunesse), M. Gay (DDEN)

Questions des parents d'élèves :

A. Cantine

Il semblerait que certains enfants n'arrivent pas à finir leur assiette avant le deuxième service. Serait-il possible de les aider à terminer dans les temps avant de la retirer ?

Les enfants ont en moyenne 50min pour déjeuner.

Les ATSEM aident les enfants mais certains composants du menu renforcent la difficulté de terminer à temps le repas car nécessitent de l'épluchage individuel (clémentine) ou de la manipulation (petit-suisse).

Une réflexion pourrait être menée pour modifier certains composants afin de favoriser l'autonomie des enfants comme par exemple remplacer les petits suisses par des yaourts en vrac.

Pour information, un recrutement est en cours pour remplacer l'actuel cuisinier d'ici fin janvier.

L'échange sur la composition des menus pourra alors démarrer avec ce nouvel interlocuteur.

Des réunions sur les menus seront-elles réorganisées cette année ? Quel avancement dans la démarche du label Ecocert "En cuisine" ?

La démarche pour le label Ecocert est provisoirement suspendue en attendant le nouveau responsable cuisine (fin janvier).

Il y a beaucoup de mouvements et d'instabilité d'un point de vue ressources humaines actuellement (remplacements de postes, départs à la retraite, difficultés de recrutement, etc.), ce qui ralentit l'organisation des projets.

Dans le cadre du PAiT (Projet Alimentaire interTerritorial), un séminaire de réflexion sur la transition alimentaire va être mis en place, avec un plan de formations pour les agents, cuisiniers etc. : sensibilisation des convives, des agents de services, des élus et des cuisiniers.

Un comité de pilotage transversal avec les élus dans un premier temps, avec les services de ressources humaines, associations, agriculteurs, le service jeunesse ensuite, et finalement avec les parents et les agents. Le projet cuisine devra intégrer les établissements de petite enfance (crèches, jardin d'enfants).

B. Agents

Serait-il possible de mettre en place un trombinoscope ou un organigramme présentant les agents ? Nombreux parents regrettent de ne pas savoir qui s'occupe de leur(s) enfant(s) pendant les temps périscolaires.

Ce sujet est en réflexion mais de nombreux agents ne souhaitent pas être pris en photo.

Plusieurs familles remontent des difficultés rencontrées avec des agents dont certains ont déjà fait l'objet de préoccupations de la part des parents délégués.

Un échange spécifique avec la Mairie sur ce sujet essentiel est à planifier pour résoudre la situation.

Des discussions ont lieu avec les agents qui éprouvent des difficultés ou n'adoptent pas le bon comportement. Si le problème persiste, des sanctions disciplinaires pourraient être prononcées.

Malheureusement, la commune connaît de grandes difficultés de recrutements (trajets, horaires, précarité des postes, etc.) ce qui rend le quotidien compliqué à organiser et le remplacement des agents difficile à assurer.

Mme Gignoux souhaite mettre en place un Groupe d'Analyse de la Pratique (GAP) pour suivre les agents dans leur journée de travail, comme cela se fait déjà pour les crèches, afin de leur apporter des conseils, des méthodes de travail mais aussi définir des besoins de formations.

Les agents pourront bénéficier de stages au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) (stages corps et voix). Et Mme Gignoux propose l'intervention d'une psychomotricienne qui pourrait travailler avec les enfants et les agents sous forme d'ateliers.

C. Sieste

Est-ce qu'il serait possible de proposer un temps calme entre 13h et 14h pour les enfants de moyenne section plutôt qu'une installation systématique au dortoir amenant des difficultés d'endormissement le soir ? Est-ce que le choix de la sieste ou du temps calme n'est plus possible à cause du nombre insuffisant d'ATSEM ou du protocole sanitaire qui limite le brassage des enfants ?

Il n'y a pas le choix entre un temps calme et une sieste en moyenne section.

L'ensemble des enfants de moyenne section est couché pour la sieste.

S'il y a des problèmes d'endormissement le soir, les parents peuvent venir en parler librement avec les maîtresses afin que celles-ci limitent la sieste des enfants. (Temps minimum de sieste : 13h20-14h).

Mme Mazet précise que si un enfant arrive à s'endormir dans une pièce où rentre la lumière du jour et au milieu des copains, c'est qu'il a besoin de ce temps de sommeil.

D. Vêtements

L'interdiction de rentrer dans les locaux de l'école ou de la garderie rend difficile la récupération par les parents de certains vêtements, doudous ou tétines égarés (malgré les nominettes) et restreint au fait que les agents les aient retrouvés ou non. Les enfants qui ont été, par exemple, dispersés dans d'autres classes ne peuvent pas rentrer chez eux avec la moitié de leurs affaires et sans qu'elles soient retrouvées les jours suivants, diminuant les chances de les récupérer.

Effectivement, les conditions sanitaires limitent l'accès des parents aux locaux.

Cependant, si en fin de journée, il n'y a plus d'enfant, les parents peuvent être exceptionnellement autorisés à pénétrer dans l'école pour rechercher les vêtements égarés.

Nous remercions les parents de bien indiquer le nom de leurs enfants sur les vêtements et chaussures afin de faciliter les recherches et les restitutions, surtout lorsque les enfants ont des vêtements ou des chaussures identiques (ex. modèles Décathlon).

E. Portail

Serait-il possible de mettre une "ventouse" à la porte du portail, permettant ainsi aux heures d'affluence de la maintenir ouverte et facilitant ainsi la circulation des poussettes ?

Le maintien « ouvert » du portail est une question épineuse car pour répondre au plan Vigipirate, il ne devrait pas rester ouvert.

Le digicode permet son ouverture contrôlée mais nous ne souhaitons plus donner le code aux familles car celui-ci circule de trop et ne répond donc plus à nouveau à la question de la sécurité.

Les systèmes de déclenchement automatique sont séduisants sur le papier mais dans le quotidien, le personnel ne peut être serein quant à la fermeture effective du portail.

F. Site « Parents-services »

On ne peut plus accéder aux semaines antérieures et visualiser les choix qui ont été faits. Difficile alors, de vérifier la facture transmise.

Il y a eu pas mal de bafouillements sur le multichoix soir 1 et soir 2, suite à des incompréhensions de leur définition lors des inscriptions, amenant certains enfants à être inscrits deux fois ou mal inscrits.

Plusieurs sites sont à l'essai pour le moment afin de changer d'interface.

Pour les erreurs lors des inscriptions, Nathalie Fernandes du service scolaire, a corrigé dès que possible. S'il subsiste des erreurs ou des questions, il ne faut pas hésiter à la contacter.

Mme Gignoux propose de poser la question concernant la visualisation de l'historique des choix sur les semaines antérieures grisées.

G. Informations transmises par la Mairie

Une dérogation a été demandée pour reporter le PEDT (Projet Educatif Territorial) d'un an (à la suite des changements ou remplacements de postes) avec, du coup, une transmission du nouveau PEDT aux services de l'Etat prévue pour la fin avril 2023.

Madame Gignoux souhaite ouvrir prochainement des groupes de travail (avec les agents et les parents délégués) sur les thèmes suivants :

- « Comportements des enfants » (difficultés, fragilité, rapport à l'autre, etc.) : définir les besoins des équipes périscolaires (activités, formations, interventions, etc.)

- « Jeunesse » : dispositifs d'accompagnement des adolescents
- « Cuisine » : projets, remise en place des groupes « menus », transition alimentaire.

Les parents délégués de maternelle